



CONSTRUIRE UN ESPACE UNIVERSITAIRE SOLIDAIRE

Alain ARCONTE

***Président honoraire de l'Université des Antilles et de la Guyane
Président de la CORPUCA***

13^e Conférence générale de l'AIU 15-18 juillet 2008

UTRECHT, Pays-Bas, 16 juillet 2008

Je tiens avant tout à remercier l'AUF à travers Jean-Dominique ASSIE de m'avoir proposé d'intervenir devant vous sur le thème « construire un espace universitaire solidaire ». « Nous avons souhaité inviter un président de conférence régionale de recteurs (présidents) à intervenir sur ce thème, et tout naturellement, nous avons pensé à vous au regard de la diversité que représente la CORPUCA et de la densité de ses actions concourant au thème ». J'ai cité là quelques lignes du courrier que m'a adressé Jean-Dominique ASSIE. Qu'il me pardonne !

Je l'ai fait parce qu'elles m'ont dicté la trame de ma causerie.

Je suis donc ici devant vous en tant que Président d'une des 5 conférences de recteurs (présidents) de l'AUF : la CORPUCA : Conférence Régionale des Recteurs, des Présidents et des Directeurs d'Institutions Universitaires membres de l'AUF dans la Caraïbe.

La CARAÏBE !

Dans un premier temps, je reviendrai sur cette partie du monde qui est attachante mais particulièrement complexe. J'évoquerai surtout l'aspect géopolitique. Puis je parlerai de l'Enseignement Supérieur et des réseaux d'universités et enfin de la CORPUCA et de son ambition de créer un espace universitaire commun et solidaire dans cette zone.

Eric NABAJOTH, Maître de Conférence à l'Université des Antilles et de la Guyane, dit dans son livre « Les Relations Internationales dans la Caraïbe » que, véritable kaléidoscope, la Caraïbe pose un problème de définition. De multiples approches s'entrecroisent, reposant chacune sur la mise en avant d'une discipline et trouvant une justification dans un support institutionnel (fin de citation). C'est un espace d'une grande complexité qui, à priori ne favorise guère la Coopération Régionale et pourrait même en décourager la volonté. Cet Archipel, puisque à priori c'en est un, ressemble à un gué reliant les 2 masses continentales américaines. Par-delà l'image de havre de paix que s'ingénient à promouvoir les publicitaires, la Caraïbe est donc une interface entre l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud, entre l'Océan Atlantique à l'est et l'océan pacifique à l'Ouest qui s'organise autour de flux et de déplacements d'une diversité et densité exceptionnelles. A la fois tellurique, atmosphérique, humain, culturel, social, économique et géopolitique, le mouvement est au cœur de la problématique de l'identité caraïbe. C'est lui qui la façonne, la régénère et la particularise (Dubesset, Eric, in *Caraïbes, un monde à partager*).

La difficulté générale à saisir l'identité de ce vaste ensemble de 38 états et territoires, couvrant plus de 5,2 millions de Km² où cohabitent près de 250 millions d'habitants, tient à sa forte hétérogénéité et à sa nature extrêmement mouvante.

La diversité culturelle de la Caraïbe s'observe de plusieurs manières. En particulier à travers toutes les langues qui y sont pratiquées : l'anglais, l'espagnol, le français, le néerlandais et enfin le créole qu'il ne faut pas oublier car c'est le lien fédérateur ! La caraïbe a joué un rôle majeur au cours des siècles notamment en accueillant les bateaux des explorateurs, des négociants et des négriers de l'Europe moderne. Ce fut pendant longtemps un enjeu entre les grandes puissances occidentales qui les ont utilisés comme des pions sur l'échiquier international.

Véritable tour de Babel, à l'échelle réduite, lieu de rencontre par excellence, espace de circulation traversé par un enchevêtrement de mouvements d'apparence brownienne, éclaté géographiquement et politiquement, la Caraïbe est fondamentalement protéiforme.

Après plusieurs siècles de partition coloniale menée sur fond d'irrédentismes et de regroupements communautaires allogènes, l'espace Caraïbe n'a eu de cesse de se régénérer de l'intérieur, depuis la fin de l'ordre bipolaire et le triomphe de la mondialisation libérale. La nouvelle donne politique a provoqué une prise de conscience de la nécessité impérieuse d'un élargissement de la région par une rénovation endogène de l'intégration et de la coopération. Pour conjurer le risque de marginalisation

d'un espace déjà très éclaté géographiquement et politiquement, de nouvelles solidarités socio-économiques ont été recherchées, à différentes échelles, par les élites politiques et par la société civile. C'est ainsi qu'est née « la grande Caraïbe ». L'Association des Etats de la Caraïbe (AEC), qui est son expression institutionnelle, a été créée pour répondre au besoin de rapprochement, de collaboration d'entités ayant en partage la mer, l'insularité, l'histoire, et un faisceau de préoccupations communes, le projet étant de « dépasser les cloisonnements par la coopération dans des domaines-clés et par la conclusion d'alliances avec d'autres pays du sud afin de faire contrepoids à l'hyper puissance voisine. » (Dubesset).

Par-delà les barrières frontalières on doit pouvoir construire des réseaux qui travailleront à mettre en synergie les différents espaces de la Caraïbe.

Il faut dépasser les cloisonnements par la coopération dans des domaines-clés. L'éducation et en particulier l'enseignement Supérieur est bien sûr l'un de ces domaines.

La nature des rapports entretenus par la Grande-Bretagne vis-à-vis de ses colonies, a fait que les pays anglophones de la Caraïbe ont très « vite » accédé à la souveraineté. La doctrine du « partenariat » a permis à des élus d'apparaître dans les différents conseils avec plus de responsabilité. C'est dans ce contexte que l'Université des West Indies (UWI) est née en 1948 en tant d'abord qu'antenne de l'Université de Londres.

De plein exercice depuis 1962, c'est le plus ancien établissement d'Enseignement Supérieur de la Caraïbe. Soutenue par plus d'une quinzaine des anciennes colonies de la Grande-Bretagne, l'UWI a pour objectif principal le développement de ses régions d'implantation par la formation de cadres, par la recherche, par l'expertise pour les Gouvernements et le secteur privé, par sa capacité à tisser des liens avec d'autres institutions de la région et du reste du monde. Avec 3 campus à Mona, Cave Hill et San Augustine et des centres universitaires dans les autres pays contributeurs, l'UWI compte près de 40.000 étudiants. L'UWI fait de la promotion et de l'intégration de la Caraïbe une de ses priorités.

Dès 1948, l'UWI est apparu comme un élément fédérateur de la Caraïbe anglophone. Nombreux sont ceux qui pensent qu'il a été conçu comme tel. Notons en passant que l'université des Antilles et de la Guyane n'a vu le jour qu'en 1983, 20 ans après l'UWI qui, je le répète, n'est pas un réseau d'universités ou de centres d'enseignement supérieur mais une université !

Eric NABAJOH dans son livre rappelle que dans un premier temps l'espace de coopération pris en compte par l'ONU est constitué autour de l'Amérique Latine, qui dès 1949 a créé l'UDUAL l'Association des Universités de l'Amérique Latine, en tant qu'organisation non gouvernementale reconnue par l'UNESCO. Avec plus de 160 universités membres réparties dans plus de 22 pays d'Amérique Latine et de la Caraïbe, l'UDUAL représente une population étudiante de 2 millions d'étudiants et 200.000 enseignants. L'UDUAL gère un programme de mobilité connu sous le nom de PASSE-UDUAL et veut stimuler l'intégration de l'Amérique Latine avec l'aide de ses membres.

La mondialisation a suscité plusieurs tentatives de réformes dans cette région du monde qui reste malgré tout marginale au regard des centres internationaux de recherche et de diffusion.

Autre réseau caribéen, l'UNICA, Association des Universités et Centre de recherche de la Caraïbe qui fut fondée en 1967 pour encourager et faciliter la coopération entre les centres d'enseignement supérieur dans la Caraïbe.

Forte de ses 26 membres, l'UNICA appuie la régionalisation de l'enseignement supérieur et de la recherche, sans pour cela négliger les intérêts territoriaux individuels.

Servant une région multinationale d'une diversité linguistique vers les nouveaux horizons du 21^e siècle et (je cite) l'UNICA ose se voir à la pointe d'un tout nouveau monde. Pendant fort longtemps l'UNICA était dirigée par les anglophones de l'Université des West Indies et ce jusqu'en 2003, date à

la quelle l'université des Antilles Néerlandaises a occupé le fauteuil de Président avant de passer le relais à une Université de la république Dominicaine puis à l'Université de Puerto-Rico.

Le dernier réseau que je souhaite évoquer a été fondé à Québec en 1979. Il s'agit de l'Organisation Universitaire Interaméricaine de coopération, de développement et de création d'alliances stratégiques (OUI):

- Un réseau dynamique de 400 membres dans 25 pays du continent américain,
- Un organisme décentralisé en 8 régions, Amérique Centrale, Brésil, Canada, Caraïbe, Cône sud, Etats-Unis, Mexique et pays andins,
- Un forum universitaire permettant d'élaborer des échanges académiques,
- Un porte-parole privilégié auprès de l'organisation des Etats américains, de la Banque Interaméricaine de Développement et de la Banque mondiale,
- Un promoteur de la compréhension interculturelle et de l'inter américanité.

L'instauration de réseaux est un facteur essentiel d'internationalisation et la dimension internationale de l'Enseignement Supérieur est une des priorités établies par tous et à tous les niveaux.

Les 3 réseaux précédemment cités font référence à la Caraïbe. Je ne peux m'empêcher de faire le rapprochement avec le fait que :

- Bien des pays de l'Amérique Centrale sont baignés par la mer des Caraïbes,
- Les puissances émergentes de l'Amérique du Sud pensent à la Caraïbe comme élément d'un certain rééquilibrage,
- Les Etats-Unis ont au départ cherché à marginaliser l'espace caraïbe pour mieux la contrôler.

C'est en n'oubliant pas ces faits et en constatant déjà les effets de la mondialisation ou de la globalisation qu'a été créée la CORPUCA en présence de la Rectrice de l'AUF.

Explosion des effectifs étudiants, modification des missions de la formation universitaire de la transmission des connaissances à la préparation à l'emploi, glissement de la recherche fondamentale à la recherche appliquée au développement, professionnalisation des filières, diffusion de l'usage des nouvelles technologies, désengagement des Etats et difficultés de financement, mondialisation et marchandisation de l'Enseignement Supérieur. Toutes les universités du monde ont été touchées de plein fouet par ces turbulences mais celles-ci, comme à l'habitude, ont particulièrement déstabilisé les maillons les plus faibles, ceux qui avaient le moins de ressources pour réagir et s'adapter, c'est-à-dire des universités des pays du Sud et, parmi celles-ci, plus encore celles des pays les plus démunis, à l'exemple des universités haïtiennes dont les trois quarts des membres de la CORPUCA sont issus.

Réunis à Port-au-Prince pour la quatrième session de leur Conférence Générale, les membres de la CORPUCA, ont souhaité à l'issue de leurs travaux, affirmer les lignes de force de leurs préoccupations et les priorités de leur action.

Ils rappellent que la CORPUCA créée en 2001, à Pointe-à-Pitre, a répondu au besoin des universités et des institutions d'enseignement supérieur, membres de l'Agence Universitaire de la Francophonie, dans la Caraïbe, de se regrouper sur un plan régional

- Pour mieux faire prendre en compte leurs intérêts communs,
- Pour développer entre elles, les programmes de mobilités, de coopération pédagogique et de partenariats scientifiques,
- Pour améliorer leurs performances et tendre vers l'excellente.

Conscients que les institutions d'enseignement supérieur dont les responsables constituent la CORPUCA sont, pour certaines d'entre elles, affiliées par ailleurs à d'autres associations ou

organisations d'universités, à l'échelle de la Caraïbe (UNICA), de l'Amérique latine (UDUAL) et du continent américain (OUI) et qu'en créant la CORPUCA, les membres fondateurs n'ont pas voulu répéter ce maillage existant mais l'enrichir d'un réseau ancré sur des caractéristiques et une identité particulière et originale,

Ils ont pour ambition de resserrer les liens privilégiés entretenus avec les organisations et associations universitaires d'Amérique et de la Caraïbe, de développer des contacts et promouvoir les collaborations avec les autres conférences régionales liées à l'AUF et, au-delà, de rester ouverts à toute perspective de coopération avec les autres espaces universitaires du monde.

La conférence Régionale des Recteurs, des Présidents et des Directeurs d'institutions universitaires, membres de l'Agence universitaire de la Francophonie dans la Caraïbe, constituant, avant tout, un forum de concertation et de réflexion sur la Formation et la Recherche, laissant aux universités, qui y sont représentées, l'initiative et la gestion des programmes de coopération,

Ils estiment que le rôle de la CORPUCA consiste, notamment, à élaborer les cadres, les normes et les supports de l'espace universitaire commun où s'inscriront les opérations menées. Il lui revient de construire les outils et référentiels indispensables à l'élargissement des horizons de la formation par le moyen des mobilités des apprenants et des enseignants, de la mise en place de filières et de diplômes communs d'universités et de co-diplômation, notamment au niveau du Master.

Ils prennent l'engagement d'améliorer, tant pour les étudiants que pour les enseignants et le personnel administratif, l'aisance dans la maîtrise des langues utilisées dans les universités partenaires, à l'intérieur et à l'extérieur du réseau de la CORPUCA.

Ils mettent également au premier plan de leurs préoccupations les progrès de la gouvernance de leurs institutions. Ceux-ci constituent le socle indispensable de toutes les autres améliorations des prestations universitaires. A cette fin, la Conférence souhaite associer toutes les compétences et toutes les expertises, tant parmi ses membres, qu'au sein des autres réseaux universitaires, pour poursuivre l'organisation de séminaires spécialisés, portant sur l'un ou l'autre des différents aspects de ces savoir-faire aux enjeux majeurs.

Outre les priorités stratégiques de leur action,

les membres de la CORPUCA, au sein de laquelle sont représentées huit universités haïtiennes parmi les plus importantes du pays, tiennent à exprimer une volonté indéfectible de leur apporter tout le soutien possible dans leur effort de redressement d'une situation très difficile après des années de graves perturbations dues au contexte événementiel.

Aucun espace universitaire ne pourra, d'ailleurs, valablement se constituer autour de la Francophonie, dans la région des Caraïbes, sans que les universités haïtiennes, qui en constituent les acteurs les plus importants en nombre, ne retrouvent un fonctionnement normalisé et une efficacité propre à constituer la relève des élites dont ce pays a tant besoin, pour réintégrer sa place, et son rôle, dans l'ensemble géopolitique de la Caraïbe.

Les membres de la CORPUCA ont tenu à mettre à profit la tenue de la conférence générale du 30 juin 2006, à Port-au-Prince, pour réaffirmer leur détermination à cet égard et leur espoir d'une amélioration rapide des conditions de travail des universités haïtiennes.

Ils savent pouvoir compter, dans cette perspective, et pour la réalisation des principaux objectifs de la CORPUCA, sur l'appui constamment réaffirmé de l'agence Universitaire de la francophonie et sur l'aide, non moins vigilante et réitérée, des partenaires de la coopération francophone dans la région des Caraïbes.

Dans le contexte de la marchandisation mondialisée de l'Enseignement Supérieur, ces objectifs ne constituent pas un sacrifice à la mode des mises en réseaux, ou l'expression d'une propension à l'utopie. Ils sont une condition de la survie de nos universités et de l'autonomie culturelle de notre jeunesse, entre autres par la préservation du pluralisme linguistique auquel nous sommes tous attachés et qu'il nous appartient de défendre et de fortifier en commun.

Les objectifs que nous nous sommes fixés répondent à la nécessité de donner corps dans cette région du monde à la solidarité francophone, à cette solidarité francophone qui est à l'origine de la francophonie institutionnelle. Nous essayons de mettre en place une organisation qui permet de dépasser les cloisonnements de tous ordres. Nous souhaitons prendre part aux actions qui tendent à faire de l'hétérogénéité de cet espace caribéen une richesse une motivation même de dialogue, de rencontres de compréhension mutuelle et d'action communes.

La solidarité lie la responsabilité et le destin de chacun à ceux de tous, de sorte que chacun doit affronter les problèmes rencontrés ou provoqués par un seul membre du groupe. On parle aussi d'échange mutuel où chaque membre se rend solidaire des autres parce que les autres se rendent solidaire de lui (cf. Wikipédia)

Le poète, romancier et essayiste martiniquais, Edouard GLISSANT, ne disait-il pas, lui aussi à sa manière, je cite : « *Je ne voudrais pas que nous regardions Haïti seulement sous l'angle du passé, quoique ce passé soit glorieux. Nous savons tous que Haïti, du point de vue de l'importance historique, est la terre mère des Antilles et de la Caraïbe, mais il me semble qu'il faut dépasser cette perspective et je suis plutôt intéressé par les énormes potentiels intellectuels, artistiques et culturels d'un pays qui a tellement souffert de la misère et de l'absence d'infrastructures. Il me semble qu'il y a là un miracle permanent sur lequel il faut jouer et, par conséquent, célébrer l'histoire d'Haïti, mais aussi la dépasser et voir les perspectives de création et aussi peut-être les capacités de fédération d'Haïti. Car, ce qui est peut-être un des points, un des principes qui réunit tous les acteurs de la Caraïbe, c'est la reconnaissance d'Haïti comme point focal de la région* ». (in: *Caraïbes, un monde à partager*).

C'est l'ancien secrétaire général de l'AEC qui déclarait en Guadeloupe le mois dernier, je cite : « nous (la Caraïbe) avons une dette historique envers Haïti ».

Donc, oui à la CORPUCA nous sommes solidaires d'Haïti. Et nous sommes heureux de constater, comme l'ont fait des observateurs extérieurs, l'émergence récente d'une dynamique nouvelle concernant les Universités de ce pays.

J'en veux pour preuve l'avant-projet de loi-cadre sur l'enseignement supérieur qui a été débattu récemment par les Commissions « éducation » de la Chambre des Députés et du Sénat et qui devrait conduire à la définition, devenu urgente, d'une politique nationale d'enseignement et de recherche. Parmi les points importants en discussion, figurent notamment la question des ressources humaines (la création d'un statut pour les enseignants-chercheurs, la formation, le recrutement, la carrière) et celle de la décentralisation dans l'établissement d'un vrai dialogue entre les partenaires haïtiens eux-mêmes.

Sous l'impulsion de son nouveau Recteur qui pose justement comme principe que son institution doit œuvrer pour la nation, l'Université d'Etat d'Haïti (UEH) est engagée actuellement dans une réforme en profondeur qui devrait lui permettre de former de manière plus efficace et efficiente les futurs cadres dont le pays a besoin. Comme l'a déclaré récemment le Recteur Henry « si l'université se doit de produire des connaissances, elle a aussi une mission sociale et ne peut évoluer en dehors des réalités du pays ou en marge des problèmes sociaux ». La coopération française fonde de grands espoirs dans la rénovation de l'université d'Etat d'Haïti et dans la coordination nécessaire avec les universités privées.

Notre 6e conférence générale qui s'est tenue à Port-au-Prince le 1^{er} juillet dernier a été l'occasion d'élargir les perspectives et les objectifs que nous nous étions fixés. Nous avons donné, je le répète

une nette priorité aux projets de soutien à l'Enseignement Supérieur en Haïti. Pas question de revenir sur ce soutien qui est l'une de nos missions. Néanmoins, nous considérons que les universités haïtiennes ont largement mis à profit les efforts de la CORPUCA pour entrer dans une dynamique d'intégration nationale qui se développe dans un cadre de souveraineté. La CORPUCA seul donc davantage se consacre à la mise en place du maillage de l'espace universitaire régional solidaire que nous souhaitons.

Nous avons la préoccupation de respecter dans le champ de nos actions un cadre éthique et déontologique élaboré et partagé en commun.

Notre réseau sera solidaire :

- Car nous éviterons au nom de la recherche de l'efficacité et des performances de faire dépendre les contenus de la politique académique de la mobilisation des ressources et non l'inverse.
- Car nous nous garderons de confondre l'évaluation qui est fondamentalement indispensable avec une tyrannie de résultats comparatifs ou de classements. Cette dérive doit rester complètement étrangère à l'esprit de notre réseau.
- Car nous admettons que de petites structures qui préparent des diplômés de niveau moyen d'études ou qui interviennent dans un secteur disciplinaire limité, ou qui opèrent dans le champ de la formation continue des professionnels peuvent rendre autant de services à la communauté, en terme de développement et d'équité sociale, que de puissantes et brillantes universités pluridisciplinaires.
- Et nous attirons tous, de façon unanime, l'attention de la communauté internationale sur le problème de la fuite des cerveaux.

De nombreux pays en développement font face au problème de pénurie de compétences résultant de l'évasion de leurs meilleurs cerveaux (ou 'fuite des cerveaux') vers les pays développés. Certains de ces derniers organisent cette évasion d'une manière systématique en l'asseyant sur des politiques publiques spécifiques. Dans le cas des pays en développement qui n'ont pas encore réglé le problème de la scolarisation universelle et qui doivent pourtant arbitrer leurs maigres ressources publiques pour développer un système d'enseignement supérieur, condition sine qua non d'un développement économique et social soutenu et durable, le problème de l'évasion des cerveaux prend une ampleur particulière.

Selon plusieurs spécialistes haïtiens, sur les 3 à 5 dernières années plus de 10 000 jeunes cadres haïtiens ont émigré vers le Canada, attirés par le dispositif de facilitation et d'incitation mis en place par le gouvernement québécois pour attirer les jeunes compétences de langue francophone. Selon une autre étude de la Banque mondiale, plus de 80 % des cadres et professionnels haïtiens se trouveraient en dehors de leur pays d'origine. Nous voilà face à un paradoxe d'un pays petit pays, pauvre de surcroît, obligé d'investir dans la formation de ses ressources humaines pour constater que celles-ci s'évadent d'une manière systématique et régulière pour aller améliorer la compétitivité et la compétitivité de pays mieux pourvus sur le plan des ressources de toute sorte. Quand on sait que les politiques actuelles de la plupart des grands bailleurs de fonds qui soutiennent l'éducation des pays en développement, comme la Banque mondiale, l'Union européenne, la Banque interaméricaine de développement, mettent (justement) l'accent sur l'appui à l'enseignement de base mais ignorent simultanément (et injustement) le secteur de l'enseignement supérieur, n'y a-t-il pas lieu de penser à de nouvelles politiques de coopération selon une exigence de plus grande équité afin d'aider ces nouveaux pays « donateurs » à compenser la perte de productivité occasionnée par l'évasion de leurs ressources humaines les plus qualifiées ?

La question de la compensation à apporter aux pays en développement par les pays développés qui attirent les compétences des premiers est encore embryonnaire au niveau des programmes de recherche universitaire. La mobilité des compétences d'un pays à l'autre sera un phénomène permanent, incontournable, alimentés par la mondialisation et les grands mouvements d'intégration économique régionale. Peut-être que la voie à prendre n'est pas de chercher à éviter ces formes

d'évasion cérébrale mais à les compenser dans un premier temps tout en aidant à créer au sein des pauvres petits pays «donateurs» une plus grande capacité à produire des cerveaux à un rythme tel que l'exportation de ces cerveaux ne mette pas en danger les besoins internes.

L'avenir ne nous laisse d'autres choix que le succès de notre solidarité de nos ententes et de nos alliances en étroite collaboration avec les autres réseaux de la Caraïbe et de l'Amérique.

L'idée principale c'est que l'évolution du contexte géopolitique de l'Enseignement supérieur renvoie de plus en plus la CORPUCA à une de ses missions principales qui est la construction d'un espace universitaire commun et que dans cette dynamique tous les signaux montrent que la Caraïbe a un rôle important à jouer et est sollicitée pour le faire par les acteurs principaux du développement.

Un des moteurs de cette régionalisation de l'enseignement supérieur pour la Caraïbe est la préparation de la conférence mondiale sur l'enseignement supérieur de l'UNESCO qui a été marquée par l'organisation de la CRES à Cartagena de Indias du 4 au 6 juin 2008.

Des interventions et des débats au cours de cet évènement considérable, qui a réuni plusieurs milliers de responsables universitaires de l'Amérique centrale et du Sud et de la Caraïbe, on peut retenir les orientations les plus importantes qui concernent :

- Le rôle social de l'Enseignement Supérieur comme instrument d'équité, de développement durable, de paix et de démocratie ;
- L'importance du respect et de la mise à profit de la grande diversité culturelle et linguistique de la Région et le rôle de moteur de l'intégration régionale qui échoit aux universités ;
- L'exigence de liberté académique et d'autonomie ;
- L'appel à l'engagement des Etats car l'Enseignement supérieur est un bien public qui ne peut être liée à la marchandisation ;
- La recherche de la qualité et de la pertinence par rapport aux besoins sociaux et la nécessité de développer de nouveaux modèles éducatifs répondant aux enjeux contemporains et accessibles à tous ;
- le développement des capacités scientifique et technologiques tout autant qu'humanistes et artistiques par des formations de haut niveau universitaires ;
- La recherche d'une intégration universitaire régionale par la comptabilité entre les programmes, les institutions et les systèmes ;
- La mise en place de structures convergentes d'évaluation et d'accréditation, le développement des mobilités, etc.

Il n'échappera à personne que ces principes et ces orientations rejoignent ceux de la CORPUCA, comme sûrement d'ailleurs ceux des autres réseaux universitaires régionaux.

La CRES s'est donné comme feuille de route de désigner une commission chargée d'accélérer les processus d'intégration régionale universitaire de la zone latino-américaine et caraïbe. Cette commission ne va pas se substituer aux efforts effectués par les réseaux mais elle va les organiser et les potentialiser.

La CORPUCA est une brique de cette construction progressive au même titre que les autres et doit y jouer un rôle dynamique et de qualité dans l'intérêt de ses universités et de notre jeunesse étudiante et afin de faire entendre à Paris la voie de la Caraïbe universitaire francophone. Mais nous n'oublions pas que l'action des universitaires ne peut en effet que s'inscrire dans le cadre des réorganisations nationales des systèmes d'enseignement supérieur qui sont de la compétence des Etats.

La CORPUCA se définit par son caractère de réseau régional ancré dans la Caraïbe qui est sa raison d'exister et le cadre de sa vocation d'espace commun, solidaire, mais ouvert au monde, de la

coopération entre les universités de ses membres situées en Haïti, en République Dominicaine, à Cuba et dans les Départements Français d'Amérique.

La Caraïbe est cet arc géographique qui renvoie à l'image d'une arche qui délimite notre espace universitaire commun, d'un pont qui relie les centres scientifiques et pédagogiques de notre réseau. Il s'agit pour nous de construire dans cet espace une architecture cohérente, solidaire et efficace des formations et de la Recherche en prenant en compte nos identités plurielles et leurs harmoniques partagées.

Les quatre pays d'implantation de la CORPUCA rappellent en effet aussi l'arc en ciel en raison de la diversité de leurs histoires, de leur population, sans parler des langues et des traditions universitaires.

Je ne suis malheureusement pas un poète mais un mathématicien, je ne veux donc pas abuser de la métaphore mais à l'instar de mes pairs de la CORPUCA, je suis convaincu que la combinatoire de nos particularités respectées et de nos points communs valorisés est la meilleure stratégie pour améliorer la qualité de nos universités, promouvoir le socle de valeurs culturelles communes qui nous rapprochent plus que ne nous éloigne nos différences. Le premier de nos enjeux est d'offrir en toute équité aux étudiants de nos universités caribéennes des formations d'excellence qui les conduisent à la compétence et à l'emploi sans leur faire oublier qui ils sont et d'où ils viennent.

Dans sa construction d'un espace universitaire commun basé sur l'équité sociale et l'accès de tous à l'Enseignement supérieur, la CORPUCA, avec le soutien actif et sans faille de l'AUF, doit rechercher, il faut le répéter, des points de convergence avec les programmes menés par les Etats, l'UNESCO les organisations internationales pour le progrès de l'Education en général et de l'Enseignement supérieur en particulier, par les grandes banques de développement, dont la Banque Mondiale, les Coopérations bilatérales, la Communauté Européennes et les organisations régionales (AEC, Organisation of Eastern Caribbean States (OECS), Caribbean Community of Common Market (CARICOM), etc.)